

ETAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE LA VULNERABILITE A LA DEPERDITION SCOLAIRE

ETAPES	OBJECTIFS	PARTICIPANTS
Rencontre de mobilisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la communauté sur la nécessité de créer l'Observatoire ; - Partager avec la communauté la composition et les missions de l'Observatoire ; - Recueillir auprès de la communauté des suggestions pour l'élaboration d'un plan d'actions ; - Faire prendre des engagements à la communauté ; 	<ul style="list-style-type: none"> - CGE élargi aux élèves, au corps professoral, aux personnels administratif et d'encadrement, aux parents, aux partenaires de l'école (partenaires sociaux, techniques et financiers).
Désignation des membres de l'Observatoire	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied l'Observatoire - Elaborer un plan d'actions de l'Observatoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de Gestion de l'Etablissement (CGE).
Installation des membres de l'Observatoire	<ul style="list-style-type: none"> - Décliner les rôles et responsabilités des membres de l'Observatoire ; - Assurer la reconnaissance des membres de l'Observatoire par les acteurs ; - Mobiliser les acteurs et partenaires autour de l'Observatoire ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de l'établissement, APE, représentant de la collectivité locale, l'autorité académique, représentant des partenaires sociaux, représentants des OCB etc.

PIECES JUSTIFICATIVES DE LA MISE EN PLACE ET DU FONCTIONNEMENT D'UN OVDS

PIECES	Procès verbal de la rencontre de mobilisation communautaire avec feuille de présences en annexe (1 ^{ère} rencontre).
	Procès verbal de la rencontre de désignation des membres de l'Observatoire de la vulnérabilité à la déperdition scolaire (avec feuille de présences en annexe) visée par l'autorité académique (IDEN/IA).